



COMMUNIQUE DE PRESSE – Paris, le 26/03/13

## **OPPOSITION AU 3<sup>e</sup> PLAN AUTISME LA MARCHÉ DE L'ESPERANCE SE MET EN ROUTE**

Suite à la toute dernière réunion du Comité national autisme, le 25 mars 2013, en vue de présenter les grandes lignes du 3e Plan autisme, annoncé pour la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme du 2 avril, l'espoir des familles laisse place à la colère. Malgré les Recommandations, fermes et précises, de la Haute Autorité de Santé qui donnent des directives sur le diagnostic et la prise en charge, et condamnent le Packing, le gouvernement continue de pratiquer la politique de l'autruche vis-à-vis d'un trouble qui touche 1 naissance sur 100.

### **LES PRISES EN CHARGE ADAPTEES EN DANGER**

Le gouvernement choisit clairement de cloisonner et de maintenir l'institutionnalisation de l'autisme, se rendant responsable d'un retard grave de 40 années, pour lequel la France est montrée du doigt. C'est ainsi que des pratiques comme le Packing perdurent et sont encore financées par les pouvoirs publics.

**Quant aux structures dites « expérimentales » et / ou « innovantes », elles sont en réalité celles qui pratiquent les prises en charge éducatives et comportementales reconnues et appliquées dans le monde entier, et appuyées par la Haute Autorité de Santé.** Après un début d'avancée enclenché par le 2e Plan autisme (2008-2010) sur cette problématique dénoncée au niveau international, le gouvernement décide de faire marche arrière et de renforcer « l'existant », incompetent en la matière, à savoir les hôpitaux de jour, les CAMPS (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) et les CMPP (Centres Médico Psycho Pédagogiques).

### **LE REcul DE LA SCOLARISATION POUR LES ENFANTS AUTISTES**

Bien que VAINCRE L'AUTISME ait mené de nombreuses actions de sensibilisation et de revendication auprès du ministère de l'Éducation Nationale, notamment par le recours devant le Conseil d'Etat à propos du décret du 2 avril 2009 relatif à la scolarisation des enfants, des adolescents et des jeunes adultes handicapés mais également par la mise en demeure du Ministre de l'Education Nationale en mars 2011, **la discrimination envers les enfants autistes n'a de cesse d'empirer. Preuve en est le récent amendement 274 de la loi sur la rénovation de l'école, favorisant l'exclusion des enfants handicapés du milieu scolaire ordinaire. Cet amendement autorise l'école à remettre en cause, en cours d'année, l'orientation d'un enfant handicapé. Il marque un très grave recul par rapport à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.**

**VAINCRE L'AUTISME a initié et préparé une réclamation collective contre l'État Français devant le Conseil de l'Europe pour la scolarisation des enfants et la formation des adultes autistes.** Pour ce faire, VAINCRE L'AUTISME a sollicité l'association allemande AEH (Action Européenne des Handicapés), agréementée auprès du Conseil de l'Europe, qui a accepté de porter cette réclamation devant le Comité Européen des Droits Sociaux. **Déclarée recevable par le Comité européen des droits sociaux en septembre 2012, l'issue de cette réclamation sera essentielle pour la scolarisation des enfants autistes en France.**



**VAINCRE L'AUTISME**

51 rue Léon Frot - 75011 Paris

Tel : 01.47.00.47.83 - Fax : 01.43.73.64.49

[www.vaincrelautisme.org](http://www.vaincrelautisme.org) – [info@vaincrelautisme.org](mailto:info@vaincrelautisme.org)

## LA MARCHÉ DE L'ESPERANCE REVENDIQUE POUR L'AUTISME

Toutes ces revendications seront portées haut et fort par les personnes autistes et leurs proches lors de la 10<sup>e</sup> édition de la Marche de l'Espérance du samedi 30 mars 2013, à Paris. Rassemblant plusieurs centaines de personnes à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation de l'autisme du 2 avril, la Marche de l'Espérance vise à faire prendre conscience aux pouvoirs publics, aux médias et au Grand Public de la situation de la France face à l'autisme.

VAINCRE L'AUTISME revendique une prévention et une protection pour les enfants autistes et leurs familles, un dépistage et un diagnostic précoce, mais aussi que les budgets publics consacrés à l'autisme servent enfin aux prises en charge adaptées tant attendues par les familles. VAINCRE L'AUTISME s'oppose formellement et de façon non négociable à ce que les financements publics soient dirigés vers les structures pratiquant des prises en charge inadaptées.

**En 2013, le gouvernement n'a plus le droit de dire que l' « on ne sait pas ce qu'est l'autisme » et qu'il faut encore concerner, évaluer ... VAINCRE L'AUTISME appelle à la mobilisation de tous ce samedi 30 mars pour la reconnaissance de l'autisme et de ses besoins spécifiques.**

Inscriptions à la Marche de l'Espérance : [info@vaincrelautisme.org](mailto:info@vaincrelautisme.org)

Plus d'infos sur [www.vaincrelautisme.org](http://www.vaincrelautisme.org)

**M'Hammed SAJIDI**

**Président**

**Contact presse :** Amélie CHURLET

[achurlet@vaincrelautisme.org](mailto:achurlet@vaincrelautisme.org)

01 47 00 47 83 - 06 09 85 70 22 - [www.vaincrelautisme.org](http://www.vaincrelautisme.org)



**VAINCRE L'AUTISME**

51 rue Léon Frot - 75011 Paris

Tel : 01.47.00.47.83 - Fax : 01.43.73.64.49

[www.vaincrelautisme.org](http://www.vaincrelautisme.org) – [info@vaincrelautisme.org](mailto:info@vaincrelautisme.org)